Image not found or type unknown

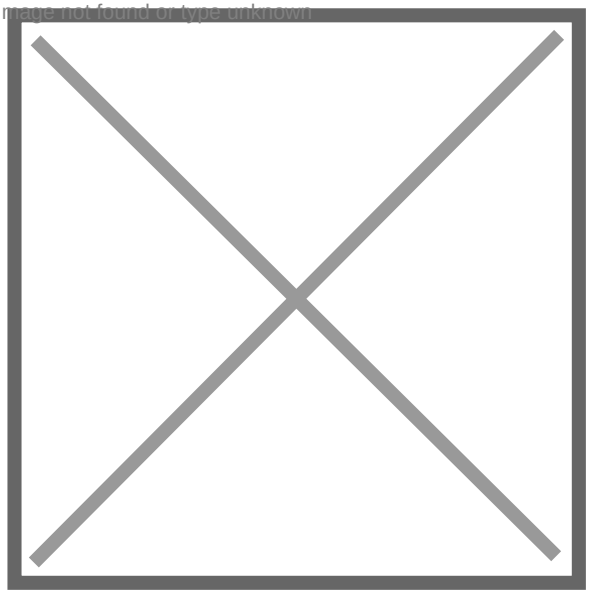

Litige avec un garde-meubles

Par **valanvic**, le **15/11/2010** à **16:52**

Bonjour,
en octobre 2007, j'ai mis en garde-meubles 3 meubles volumineux(2 armoires et une panetière de boulanger chez un déménageur distant de 20 km de mon domicile de l'époque(Crest dans la Drôme).
Ce dernier a vendu son affaire en Mars 2008 à un demenageur de L'Etrat (banlieu de st Etienne soit environ 150 km de mon nouveau domicile (guilherand Granges).
Sans mon accord, mes meubles sont partis vers cet endroit.
Depuis début Août 2010, je souhaite récuperer mes meubles. Malgré mes très nombreux appels, je n'obtiens aucune réponse ou alors très évasive (mon interlocutrice ne connait pas mon dossier, l'étude de mon dossier est en cours, le patron est absent, le patron est en train de chiffrer mon devis.....), quand on ne me raccroche pas au nez!
J"ai contacté la chambre syndicale du démenagement et , sur leurs conseils, j'ai fait parvenir une lettre en recommandée avec AR à mon garde-meubles en leur fixant une date de restitution selon les modalités en vigueur dans leur corporation; j'ai eu en retour le récipissé et du démenageur uniquement les factures que je lui demandais car il était en retard sur la facturation.
J'ai laissé passé une semaine et j'ai recontacté la chambre syndicale à Montreuil sous Bois; cette dernière les a eu au télephone et je devais recevoir un appel de la part du démenageur, car apparement ce qui pose problème c'est la distance: il attend de grouper mes meubles avec un démenagement sur ma zone géographique; j'attends toujours son appel.
Ce jour, soit encore une semaine de vaine attente, jai rappelé la chambre syndicale qui ne les a pas eu au telephone; j'ai donc contacté le démenageur et je suis tombée sur une personne qui ne savait pas quoi faire, elle démarrait dans le métier; renseignements pris, elle m'a dit que le démenageur chiffrait mon devis; je n'ai même pas insisté car je ne voulais pas m'emporter.
Maintenant, je fais appel à vous car plusieurs choses m'interpellent dans les propos du démenageur:

1) il joue à l'arlésienne, malgré mes dizaines d'appels à toute heure du jour, je n'ai jamais pu entrer en contact avec lui, jamais il ne m'a rappelé, ni contacté par mail
2) il affirme à la chambre syndicale qu'il attend de grouper le voyage
Pourquoi ne me le dit-il pas lui même?
3) pourquoi son personnel me dit qu'il est en train de chiffrer mon devis et ne me parle pas d'un éventuel groupage?
Pour finir, je préciserai que je suis à jour de reglement de toutes mes factures mensuelle.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés